

Lyon, 28 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **La Métropole de Lyon lance une stratégie vis-à-vis de la pollution aux perfluorés et va financer une étude dans la vallée de la chimie avec l'Institut scientifique éco-citoyen de Fos-sur-Mer.**

Lors de la séance du Conseil métropolitain d'hier, les élus ont adopté, à l'unanimité, une délibération sur la participation financière de la Métropole de Lyon à une vaste étude sur la pollution aux perfluorés dans le secteur de la vallée de la chimie et, plus généralement, sur la stratégie d'ensemble de la collectivité sur le sujet.

Les compétences en matière de pollutions industrielles sont partagées entre État et collectivités. En complément du suivi engagé par la DREAL et l'ARS sur la pollution aux PFAS, la Métropole de Lyon a donc décidé de mettre en place une stratégie d'amélioration de la connaissance, de suivi de la pollution en PFAS, de prévention et de protection de la population. Pour cela, elle va déployer plusieurs actions et participer notamment au financement d'une étude de long terme sur les perfluorés dans la vallée de la chimie menée par l'Institut scientifique de Fos-sur-Mer.

**Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :** « *Nous avons tous pris la mesure des difficultés entraînées par les pollutions industrielles aux PFAS. La Métropole travaille étroitement avec les services de l'État et les communes sur ce dossier qui impacte notre territoire et ses habitants. Dans un souci de transparence, afin d'accompagner les services de l'État et de compléter les connaissances existantes, la Métropole va soutenir de nouvelles études permettant de mieux comprendre les causes et les impacts de ces pollutions sur l'environnement et les populations. C'est un travail long et complexe qui mérite un partenariat avec l'ensemble des acteurs publics, les associations et les habitants.* »

L'étude qui sera menée par l'Institut Écocitoyen est l'un des volets de la stratégie de la Métropole en matière de lutte contre les pollutions industrielles. L'Institut, implanté sur le bassin industrialoportuaire de Fos-sur-Mer (Bouches du Rhône) est un centre d'étude de l'environnement et de l'effet des pollutions sur la santé.

Il travaille à une meilleure connaissance des risques liés aux activités humaines, notamment industrielles et logistiques. Ses travaux, reconnus au niveau académique, sont aujourd'hui officiellement pris en compte par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, ainsi que par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.

L'Institut assure ainsi un rôle de soutien à la décision territoriale, et participe au lien entre science et société.

#### **Contact Presse :**

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94

**La Métropole souhaite donc s'appuyer sur les compétences de l'Institut Écociroyen pour étudier la présence de PFAS sur son territoire**, à travers une étude environnementale et une étude sanitaire à plus large échelle. Cette étude sanitaire, d'une durée de 4 ans, a pour objectif de connaître les niveaux d'imprégnation des populations exposées et mieux comprendre la relation entre l'environnement et l'organisme humain s'agissant des PFAS.

L'Institut s'appuiera sur le réseau des acteurs locaux, notamment le réseau d'excellence de la santé et le Canceropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA). La Métropole de Lyon soutient aussi les initiatives citoyennes des associations locales dans leur volonté de créer leur propre Institut écociroyen, non seulement sur les PFAS mais aussi sur l'ensemble des pollutions.

Au-delà de ces études menées par l'Institut de Fos-sur-Mer, la Métropole met en place une stratégie d'ensemble avec :

- **Le suivi de la pollution** en PFAS dans les captages d'eau potable, dans les réseaux d'assainissement et plus généralement dans l'environnement
- **Le développement de solutions permettant de limiter la présence de PFAS dans l'eau potable et dans le rejet des stations d'épuration**
- **Le développement de la connaissance** sur l'imprégnation de la population et des impacts en matière de santé
- **L'accompagnement des entreprises** à la transformation des process industriels
- **La mise en place d'un lien spécifique avec le monde agricole** pour une communication transparente et directe avec les agriculteurs potentiellement concernés par ces pollutions
- **L'information et l'implication des communes et de leurs habitants**

**En matière d'eau potable**, la Métropole et la régie Eau Publique du Grand Lyon ont décidé d'un plan d'action commun visant à évaluer plus précisément la pollution, étudier les solutions techniques de traitement ou de dilution pour la faire réduire à la source, informer les communes et communiquer auprès des habitants concernés.

**En matière d'assainissement**, beaucoup reste à faire pour augmenter le nombre de molécules analysées et quantifier leur présence dans les boues des stations d'épuration. Des actions vont être menées avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour accompagner les petites et moyennes entreprises susceptibles d'intervenir dans les processus de concentration ou de mise en circulation des polluants perfluorés. Enfin, des enquêtes de contrôle ciblées des rejets toxiques seront mises en place sur les circuits de diffusion des polluants perfluorés d'ores et déjà identifiés au sein du tissu industriel du territoire.

**Anne Grosperin, vice-présidente au cycle de l'eau** : « *Nous travaillons aussi avec les syndicats des eaux des territoires voisins pour étudier des solutions de traitement et d'interconnexions possibles entre le réseau du Syndicat Rhône-Sud (qui concerne dans la Métropole les communes de Givors, Grigny, Solaize) impacté par des taux importants de PFAS et le champ captant de Crépieux-Charmy afin de sécuriser ainsi l'ensemble de nos réseaux d'eau potable.* »

**Contact Presse :**

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94